



CANAPPEVILLE

Bulletin municipal / n°74 / décembre 2020

Mairie - 02 32 50 54 90 - mairie.canappeville27@orange.fr



Les vœux du maire

Meilleurs vœux 2021 !

Après une année 2020 si particulière, tous à la merci d'un virus inconnu qui nous oblige encore aujourd'hui à être plus que prudents, je ne peux que vous souhaiter le meilleur pour l'année 2021.

La vie associative et sportive a été quasi totalement freinée, coupant le lien social et amical qui rompt l'isolement et procure la joie de se retrouver ensemble : c'est l'occasion pour certains qui n'ont pas de famille proche d'échanger et de partager. L'activité professionnelle a été mise à mal, le télétravail n'est pas adapté pour tous ! Il faudra encore être patient quelques mois en 2021 pour pouvoir « revivre » normalement.

À l'école, nous avons suivi les différents protocoles gouvernementaux. Le père Noël s'y est rendu et n'a pas oublié les enfants en leur distribuant jouets et goûters.

Nous ne nous retrouverons pas pour échanger nos vœux et partager la galette des rois, nous ne pouvons à ce jour prévoir de rassemblements !

Les projets municipaux ont pris du retard : la reconstruction du local du terrain multisports a été stoppée pendant le confinement puisque c'est sous la forme du bénévolat que s'organisent les travaux. Cependant, nous espérons reprendre dès que possible le « chantier » pour aboutir dans le courant de l'année à l'utilisation du bâtiment par les associations et la commune.

Le bénévolat, c'est aussi ce qu'ont réalisé pendant les congés de Noël quelques conseillers municipaux, et je les en remercie, pour refaire l'éclairage de la mairie et installer un défibrillateur à l'extérieure de la mairie.

Quelques travaux de voirie ont eu lieu pour le confort de tous : impasse des Mares, route de Noyon. D'autres plus conséquents se déroulent actuellement pour le déploiement de la fibre optique : nous pouvons espérer pouvoir se raccorder dans l'année auprès de tous opérateurs sur le marché.

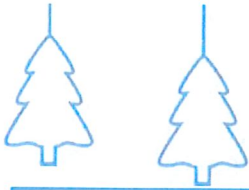
Nos réunions de conseil municipal se déroulent dans la salle des fêtes, afin de respecter la distanciation physique. Nous avançons sur la réhabilitation de la salle polyvalente, sur la défense incendie, l'aménagement d'un jardin des souvenirs. Un lourd projet financier sera celui de restaurer la toiture de l'église : il faut au préalable rassembler des conseils, des financements, des subventions : c'est en cours.

J'ai comme chaque année une pensée pour ceux qui sont malades, qui nous ont quittés, ou qui sont partis de Canappeville vers une maison de retraite. Je pense également à celles et ceux qui se sentent isolés en raison de cette crise sanitaire : courage et patience.

Que 2021 soit une année d'espoir : bonne année à vous et votre famille, si précieuse dans ces moments difficiles.

Mme Le Maire





Bilan des commissions



Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie du 11 novembre a eu lieu cette année dans un contexte sanitaire compliqué. Le nombre de personnes autorisées à y participer était limité. Étaient

présents, Laurence Duval, Pauline Dupont, Dominique Mulot, Carine Soroka, Jean Grumiaux, Agnès Sergent, Cyrille Désormeaux et Gaston Auzoux, notre ancien combattant et porte drapeau. À 11 heures, la cérémonie a débuté par une minute de silence. S'en est suivi la lecture du discours écrit par Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, et enfin la marseillaise.



Travaux :

► À l'école : pour assurer la sécurité des enfants, des anti-pinces doigts seront remplacés sur l'ensemble des portes du nouveau et de l'ancien bâtiment. Pour 18 anti-pinces doigts, deux devis ont été demandés auprès de l'entreprise Sauvage d'Hondouville et l'entreprise Guillopé de Louviers.

Le conseil municipal a validé le devis de l'entreprise Sauvage pour un montant de 2 646 € TTC (mieux offrant).

► Route de Noyon (la vallée Bertin) de chaque côté de la route le long du bois communal, il a été effectué l'élagage des arbres par l'entreprise Marquais pour un montant de 1080.00 € TTC.



► Gestion des eaux pluviales impasse des mares :

La Communauté de communes a réalisé un caniveau servant à l'écoulement des eaux de l'impasse vers les mares.



► Les Prés Verts : Pour permettre l'évacuation correcte des eaux pluviales les trois avaloirs, un débouchage a été réalisé par l'entreprise Bouvier, et un avaloir a été rescellé par la Communauté de communes.

► Achat de deux défibrillateurs :

Le conseil municipal a décidé de remplacer le défibrillateur obsolète de la Mairie. Il a été décidé de l'installer à l'extérieur de la Mairie pour une meilleure accessibilité au public (avec une armoire adaptée chauffante et ventilée), et d'en installer un second dans la salle polyvalente.

Deux devis ont été demandés auprès des entreprises CARDIOP (Magnieu), et DEFIBRILL (Saint Laurent du Var). Le conseil a choisi le devis de l'entreprise CARDIOP pour l'achat du matériel pour un montant de 2706€ TTC.

► Reconstruction du local au terrain multisport : les bénévoles, selon un planning bien organisé par la Commission au mois d'octobre, ont débuté le terrassement des tranchées et le coulage des fondations.

Malheureusement suite à la pandémie de la covid-19 et aux règles sanitaires, nous avons été amenés à suspendre les travaux. Nous attendons les directives et un temps plus favorable pour la reprise du chantier.



Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021. Michel Tronel



Bilan des associations

Projet église :

Nous sommes à l'étude de la restauration de la toiture de notre église Saint Pierre Saint Paul, ainsi que de sa mise aux normes électriques.

L'appel à Projet "Mon village, mon Amour" mené par Martine Saint-Laurent, vice-présidente du Conseil Départemental nous permettrait de pouvoir bénéficier de 25 % de subventions pour réaliser les travaux.

Des subventions supplémentaires (+15%) pourront être envisagées si nous organisons :

- un « financement participatif » géré par La Fondation du Patrimoine, permettant de récolter des fonds afin de nous aider dans les travaux.

⇒ - Un « projet de valorisation », encadré par une association culturelle (existante ou à créer) afin d'organiser des événements dans l'église, tels que « les journées du Patrimoine » et « Pierres en Lumières ». C'est sur ce projet que nous faisons appel aux bonnes volontés pour toute idée de valorisation (concerts, expositions, chorales, autres...) et participer aux actions.

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'avoir de plus amples informations.

Nous avons également rencontré un architecte des bâtiments de France pour analyser l'état de l'église, et nous conseiller sur les travaux à envisager.

L'État pourrait également subventionner les travaux par la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Fleurissement :

La Commission a sélectionné les 10 gagnants de la plus belle maison fleurie, participante. La remise des récompenses n'a pas pu avoir lieu comme d'habitude, après la cérémonie du 11 novembre en raison de la crise sanitaire. Les récompensés sont venus directement en Mairie chercher leur cadeau sous forme de bon dans une jardinerie. Les lauréats sont :

1 - M. & Mme DUQUENNE Gilles, 2 - M. & Mme AUZOUX Gaston, 2 - M. & Mme PASQUIER Patrick, 2 - M. & Mme DEQUATREMARD Gérald, 2 - M. & Mme CROUIN Martial, 6 - M. & Mme BEAUGRAND Christophe, 7 - M. & Mme MULOT Samuel, 8 - M. & Mme GOUPIL Jean, 9 - M. & Mme LEGOUTTEUX Rémy, 10 - M. & Mme MARIE Jean-Luc.



C.C.A.S

En raison de la crise sanitaire, il a été décidé en réunion une nouvelle organisation de l'arbre de Noël des enfants de la commune et de l'école.

> Un sapin géant a été installé et décoré dans la cour de l'école.

> Les enfants ont reçu la visite du Père Noël le vendredi 18 décembre dans leurs classes, il leur a remis un cadeau. Le personnel communal et les membres du CCAS ont servi un goûter pour clore l'après-midi.

Les membres du CCAS ont décidé cette année de livrer à leur domicile le colis gastronomique à nos aînés, afin de leur éviter un déplacement.

> Pour celles et ceux qui n'étaient pas présents samedi matin 19 décembre, leur colis est disponible à la mairie aux heures et jours de permanence.





Bilan des commissions

État civil : janvier à décembre 2020



Mariage : La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

Katy MALANDAIN & Xavier SAGOT le 10 octobre 2020



Naissance : La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

Lou AMOS le 19 Mai 2020
Elise DELMOTTE le 06 juillet 2020
Jeanne GARBUJO le 8 août 2020
Layanah MONNIER le 2 septembre 2020
Loenn LAGNEZ le 28 décembre 2020



Décès : La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

Chantal FLEURY le 17 Février 2020
Bernadette BALLOUARD le 17 juillet 2020
Gérard PHILIPPE le 22 décembre 2020
Sabine LAURET le 23 décembre 2020

calendrier :

vacances scolaires d'hiver :

22 février au 5 mars 2021

Tour de Normandie :

mardi 23 mars, passage des cyclistes en journée

Ne pas jeter sur la voie publique.

Directeur de la publication : Laurence Duval

Créé par la commission Information : Séverine Planté,

Pauline Dupont, Dominique Mulot, Vincent Soret

Photos : Jean-Marie Huygues, Dominique Mulot,

Séverine Planté

Révision liste électorale :

Mercredi 4 novembre, la commission pour la révision de la liste électorale composée de Vincent Soret, Séverine Planté, Béatrice Leroux et Marie Thérèse Huygues s'est réunie pour mettre à jour et valider la liste des électeurs inscrits dans notre commune.

Pour rappel, les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement. Par contre les jeunes qui prendront 16 ans en 2021 doivent venir en mairie pour s'inscrire pour parfaire le recensement. C'est également utile pour leur inscription au permis de conduire et pour le passage du BAC.

Tout nouvel habitant doit s'inscrire de sa propre initiative, à la mairie, muni de sa pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Cimetière :

La Commission "cimetière" a retravaillé son règlement pour y ajouter un espace "jardin du souvenir". Plusieurs propositions ont été étudiées, et il a été retenu l'installation d'un puits de dispersion courant 2021.

Un second point d'eau sera également aménagé plus au fond du cimetière pour faciliter l'arrosage en période estivale.

Information :

La Commission information/bulletin réfléchit à d'autres solutions d'informations afin de vous les communiquer encore plus rapidement. La nouvelle page Facebook créée fonctionne bien et nous avons de bons retours. Le site est remis à jour régulièrement et une nouvelle page urbanisme sera prochainement créée, dédiée uniquement à notre commune. Nous adressons une pensée à nos associations qui, dans le contexte actuel, ne peuvent pas organiser leurs activités dans de bonnes conditions. Nous profitons de ce bulletin papier pour vous souhaiter une bonne année 2021.

Croix rouge :

Veillez trouver les jours et heures de l'aide alimentaire de la Croix Rouge au Neubourg : Tous les jeudis de 13h30 à 17 heures.

En cas de besoin, appeler le 07.72.44.80.30

Jocelyne Berthelin, Responsable de l'antenne sociale de la Croix Rouge au Neubourg.

Rappel :

Pour information et par arrêté du Préfet de l'Eure en date du 16/11/2020, il est interdit le brûlage à l'air libre des déchets dits "verts" (arrêté consultable sur le site de la préfecture de l'Eure).

Merci d'avance de respecter cet arrêté sous risque d'une contravention de 3^{ème} catégorie (450 €).





Bilan des associations



Foyer rural :

Malheureusement, en raison de la Covid-19 et des restrictions gouvernementales, nous avons décidé de ne pas faire de calendrier pour les activités de 2021.

Concernant l'Assemblée générale prévue en janvier, nous allons essayer de faire une réunion avec les administrateurs pour envisager un vote par correspondance.

Je souhaite un bon Noël et une bonne année 2021 à tous les habitants de Canappeville, aux associations et la municipalité.

le président, Jacky Hervé

C.B.C : Que c'est difficile nous étions tant habitués à nous voir régulièrement pour partager ces moments de détente si agréables et attendus, et tout à coup plus rien.

Comme pour beaucoup d'associations en 2020 nous avons eu une année blanche pour notre club dû à la Covid-19. Pour nous, comité directeur, il était hors de question de faire prendre des risques à toute personne, le choix a été difficile mais responsable.

Nos concours, manifestations et entraînements manquent à tout le monde mais la sagesse finira par payer, espérons-le. Notre prochain rendez-vous devrait-être notre assemblée générale mais à ce jour il nous est impossible de confirmer ce qu'il en sera en janvier. Nous vous tiendrons au courant et communiquerons sur notre calendrier 2021.

L'année se termine et la Covid-19 est toujours là ! Que cette nouvelle année soit meilleure que l'année passée et qu'elle nous débarrasse de ce maudit coronavirus.

Toute l'équipe du CBC vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 ainsi que pour vos familles et proches. Continuons à appliquer les gestes barrières pour bientôt se revoir.

Le président du CBC, Francis Vallet



Club des Cèdres :

L'année 2020 se termine avec beaucoup de questions. Quand allons-nous en finir avec cette pandémie qui nous oblige à mettre à l'arrêt nos clubs ? Quand allons-nous nous retrouver ? Nous sommes toujours dans l'incertitude, ce qui nous amène à changer nos habitudes ! Les rassemblements étant interdits, l'Assemblée Générale du club prévue en janvier ne se fera pas à la salle des fêtes mais par courrier, qui sera remis à chaque adhérent. En espérant une reprise rapide, le bureau et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

La Présidente, Sylvie Azzopardi

Club de gym volontaire

Comme tous les ans, la reprise de la gym s'est faite en septembre : les adhérents ont répondu présents malgré le coronavirus. Les mesures barrières ont été bien accueillies par

tous : gel hydro-alcoolique en entrant, chacun sur son tapis à bonne distance des autres (la salle est grande), chacun son matériel, quinze minutes entre les cours. À cela, nous avons ajouté le port du masque pendant la séance pour ceux qui le peuvent afin de se protéger les uns des autres. De plus nous avons ouvert deux nouveaux cours le jeudi pour limiter le nombre de pratiquants par cours et permettre à ceux qui le souhaitaient de venir deux fois dans la semaine (le mardi et le jeudi). Nous étions optimistes.

Mais le confinement nous a stoppés dans notre élan. Nous avons mis en place des séances en visioconférence et quelques fidèles nous rejoignent régulièrement. Certaines vidéos sont à disposition sur le compte Facebook «Club Gym Canappeville».

Ce virus nous éloigne les uns des autres. Les masques nous privent des sourires. Comment ne pas succomber à la morosité ? Ce n'est qu'une période de notre vie que nous avons hâte de terminer. Noël approche, chacun s'y prépare à sa façon. Le plus beau cadeau que nous puissions faire à nous-même et à nos proches c'est de mettre une belle énergie d'amour dans notre cœur et dans notre corps, comme en séance de relaxation.

L'ensemble des membres du bureau et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous revoir bientôt.

Béatrice Allouchery, animatrice GV



Divers : Pôle Animation Jeunesse

Le Pôle Animation Jeunesse (PAJ) du Pays du Neubourg est une structure d'animation pour les 11/ 17 ans ouvert les vacances scolaires, les mercredis et certains week-end. Cet accueil est déclaré auprès de Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure.

Au programme : sport, jeu, atelier vidéo, cuisine, sorties, sans oublier les idées des jeunes.

Pour pouvoir bénéficier de l'accueil et des animations du PAJ itinérant, il est nécessaire de s'inscrire en complétant un dossier d'inscription et en payant une cotisation.

L'inscription est de 12€ par an de date à date (tarif dégressif : 10€ - 1 ou 2 enfants et 8€ au-delà de 3 enfants).

► Le PAJ propose :

- un accueil à chaque session de vacances, à l'exception des vacances de Noël et de la dernière semaine du mois d'août.
- des actions dites délocalisées sur l'ensemble du territoire les mercredis et samedis hors périodes de vacances scolaires (Le Neubourg, Tourville la Campagne, Canappeville et Graveron Sémerville).
- Un système de ramassage est mis en place afin de récupérer les jeunes dans leurs communes.

► Les lieux d'accueil prévisionnels sur les vacances scolaires pour 2021 :

Hiver : salle des fêtes de Sainte-Colombe-la-Commanderie :


Printemps : salle des fêtes de Graveron-Sémerville

Été : salle des fêtes de Sainte-Colombe-la-Commanderie



Benjamin DESAPHY
Responsable jeunesse
P.A.J : Pôle animation jeunesse
Communauté de communes du Pays du Neubourg
Bureau de l'office de tourisme
Place du Maréchal Leclerc
27110 Le Neubourg
benjamin.desaphy@paysduneubourg.fr
02.32.24.80.93 / 06.74.02.62.44



 Pôle animation jeunesse du Pays du Neubourg



Reportage PAJ Par Loïs Molle

« Le PAJ est un centre aéré pour les adolescents à partir de la 6ème. Durant deux années de suite, j'y suis allé pendant les vacances scolaires et quelques mercredis. Cela m'a occupé au lieu de rester chez moi à ne rien faire. J'ai trouvé le PAJ super sympa et convivial. On y rencontre plein de jeunes. Les animateurs et le directeur sont cools.

Les activités sont variées. On peut s'inscrire à des veillées et des sorties. Moi, par exemple, j'ai pu participer à des parties d'Escape-Game, des sorties au lac, au bowling, à une initiation à l'escrime... J'ai aussi pu prendre part à des veillées à thème : laser-Game, concert improvisé, loup-garou. Ce que j'ai préféré c'est la veillée Casino : tables de jeu avec croupier, Open Bar (sans alcool !), jetons de casino et bien sûr, tenue correcte exigée !

Il y a aussi un système de navettes. Le principe est qu'un animateur vient chercher le jeune en voiture devant chez lui le matin et le ramène le soir. Y'a pas à dire, le PAJ, c'est des supers vacances pour les ados, mais aussi pour les parents ! »